



COMMune INFO



SÉBASTIEN BUEMI
La vie à plein régime !

p.04



p.07

SPORTS

Volker Tiemann au rebond

Passionné de sport depuis sa jeunesse en Allemagne, Volker Tiemann est tombé amoureux de la région et du Blonay-Basket, dont il est le président depuis trois ans.



p.16

COMMERCE

Du nouveau au Modern Times

Passation de pouvoir au Modern Times Hotel, Jean-Claude Gétaz ayant remis les rênes de l'établissement qu'il avait ouvert en 2016 à Michael Hoferer, le nouveau directeur général.



p.18

FOCUS

Le REBSL fête ses 10 ans

Fondé en janvier 2010, le Réseau Enfance Blonay-St-Légier (REBSL) fête ses 10 ans, et son président, Gilles Altermath (photo), se projette déjà dans l'avenir proche.



ÉVADEZ-VOUS

DES OFFRES DE LEASING ET DE REPRISE
UNE GAMME COMPLÈTE À ESSAYER
UN SERVICE À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES
CONSULTEZ-**NOUS**



 **Y&E Chevalley Automobiles**

La Terrasse de Rio Gredon, Route Industrielle 21, 1806 St-Légier
tél. : 021 943 10 17, www.chevalley-autos.ch



LIAUDAT
SANITAIRE - TOITURE - CHAUFFAGE

▶ SANITAIRE

RÉNOVATION - TRANSFORMATION - NEUF

▶ CHAUFFAGE

MAZOUT - GAZ - BOIS - SOLAIRE

▶ TOITURE

FERBLANTERIE - ISOLATION - VELUX

Route des Deux-Villages 59 - 1806 Saint-Légier

T. 021 943 43 11 - F. 021 943 43 20

info@liaudatsa.ch

design: dlabole.com



Karlen
Maçonnerie | Génie civil **SA**

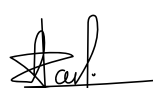
1807 Blonay
021 943 14 42
www.karlen-blonay.ch



Enfance : collaboration et implication

Si la gestation du Réseau Enfance Blonay-St-Légier (REBSL), qui fête ses dix ans en ce début d'année (voir pages 18-19), a été difficile, de l'avis unanime des partenaires engagés dans cette réorganisation, c'est que l'émotion a souvent pris le pas sur la raison dans les discussions nourries qui ont précédé sa naissance. Reste que cette première décennie s'achève sur un bilan largement positif. Les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz qui, sur le plan vaudois, se situaient en queue de peloton en matière d'accueil pré-scolaire, se retrouvent désormais dans le premier tiers du classement (nombre de places en fonction du nombre d'habitants). Il a fallu pas mal d'efforts partagés pour trouver une réponse adaptée à la situation, en tenant compte à la fois des exigences légales, des profondes mutations de la société et des contraintes

budgétaires. Aujourd'hui, force est de reconnaître que le REBSL offre des prestations qui sont souvent au-dessus de la moyenne cantonale. Certes, celles-ci peuvent être encore améliorées, en visant une plus grande efficacité et en optimisant les coûts dans certains secteurs. Mais, la nécessaire progression passera aussi par une collaboration accrue avec la population, une plus grande implication des citoyens et une meilleure utilisation de leurs compétences, dans le domaine parascolaire notamment.


Dominique Martin
Syndic de Blonay


Alain Bovay
Syndic de St-Légier-La Chiésaz

SOMMAIRE

04 | PORTRAITS

Sébastien Buemi : de hautes ambitions

06 | SPORTS

Résultats prometteurs pour le FC St-Légier

07 | SPORTS

Don important pour la Fondation St-Martin

08 | INFOS

St-Légier-La Chiésaz en chantier cet été

14 | TRAIT D'UNION

Le projet de fusion vu par des personnalités

15 | COMMERCE

Nouveau responsable à la banque Raiffeisen

19 | FOCUS

Enfance : le REBSL fête ses 10 ans

21 | RÉTRO

Six siècles d'histoire pour une auberge !

22 | AGENDA

Les manifestations en février et mars

Les JOJ à St-Légier-La Chiésaz !

À l'initiative de l'Ecole internationale du Haut-Lac, la délégation australienne aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) s'est déplacée le 16 janvier dernier à St-Légier-la Chiésaz pour participer à une rencontre conviviale, clôturée par un apéritif. À cette occasion, les jeunes sportifs des antipodes et leurs dirigeants ont pu échanger avec les élèves qui suivent le programme sport-études que l'établissement est le seul de son genre à proposer en Suisse. Les familles australiennes, dont les enfants fréquentent l'école, étaient également invités à cette rencontre. Sur la photo, entourant une athlète : John Coates, président du Comité olympique australien, Ramone Cooper, chef de mission, et, sur le podium, Alexei Almoukov, ex-biathlète olympique.

 COMM'une info  Laurent de Senarclens



IMPRESSUM

Editeurs // Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz en collaboration avec le GCAB et le GCAS.

Rédaction // DT Consult / 021 943 54 65. **Ont collaboré à ce numéro** // Anthony Grand, Fabienne Favre, Gianni Ghiringhelli, Laurent de Senarclens, Maxime Fontannaz, Pierre-Alain Rattaz, Pierrick Ramasco, Yvan Gasser

Conception graphique et mise en page // NectarDesign, www.nectar-design.ch. **Impression** // Imprimerie Mury, Blonay, www.mury.ch.

Photo de couverture // Fédération internationale automobile (FIA)

Tirage // 5'700 ex.

Publicité // pub@comm-une-info.ch

imprimé en
suisse
sur papier FSC

COMPÉTITION - Depuis le 3 décembre 2019, le Temple de la renommée (ou *Hall of Fame*) de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) compte le nom de vingt-sept nouveaux membres, tous spécialisés en endurance. Parmi eux, celui de Sébastien Buemi, double champion du monde de la discipline, mais aussi deux fois vainqueur des mythiques 24 Heures du Mans, champion du monde de Formule-E et pilote d'essais en Formule 1. Insatiable, celui qui a emménagé à St-Légier-La Chiésaz en août dernier poursuit deux ambitions : conduire et... gagner.

Sébastien Buemi

Un pilote d'exception à St-Légier-La Chiésaz

« A la base, mon épouse et moi voulions transformer la maison de mon grand-père, à Aigle, pour nous y installer avec nos deux enfants. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu... Comme nous sommes tous deux originaires de Montreux, on a alors cherché quelque chose dans la région avant de trouver à St-Légier-La Chiésaz. L'endroit est magnifique, sans compter que c'est à la fois très proche de nos familles et de l'aéroport de Genève, que je fréquente passablement ».

Joint par téléphone, Sébastien Buemi profite d'une petite demi-heure de répit dans une journée de travail sur simulateur, au Mans, pour répondre tranquillement à quelques questions. Engagé avec Nissan en Formule-E, Toyota en endurance et Aston Martin Red Bull en Formule 1, il est pourtant peu dire que le jeune trentenaire vit au rythme d'un emploi du temps quasiment ministériel : « C'est vrai que la saison est bien remplie ! Il y a beaucoup de déplacements à combiner, ce qui m'oblige à être organisé, à gérer le timing et à m'adapter. Et c'est encore plus le cas depuis que je suis devenu père ! ».

Sur tous les tableaux

S'il avoue volontiers qu'il apprécierait « être un peu plus à la maison », Sébastien Buemi demeure avant tout un compétiteur acharné : « Les objectifs cette année ? Au risque de paraître prétentieux, je vise clairement le titre en endurance et en Formule-E ». Classé au deuxième rang provisoire après quatre courses (sur huit) du *World Endurance Championship* (WEC), il a toutes les cartes en main pour inscrire une nouvelle ligne à son incroyable palmarès. D'autant que le calendrier se conclut par trois tracés sur lesquels il s'est illustré par trois premières places en 2019 (Sebring, Spa Francorchamps et La Sarthe). En Formule-E, malgré une entame de championnat marquée du sceau de la malchance, le pilote se veut confiant : « La voiture se comporte très bien et toute l'équipe sait que l'on est compétitifs, c'est cela le plus important. Tout ne s'est pas passé au mieux lors des deux manches initiales. En Arabie Saoudite, par exemple, je me qualifie en première ligne... avant de me faire rapidement percuter par l'arrière pendant la course. C'est comme ça, ça arrive. En tout cas, une chose



Sébastien Buemi

est sûre : le championnat est encore long et on ne rencontrera pas ce genre de mésaventure à chaque fois ».

La bonne formule

Lucide, sûr de ses forces, Sébastien Buemi réfléchit quelques instants avant de détailler l'évolution de son approche au cours de sa dizaine d'années de professionnalisme : « Je ne pense pas conduire vraiment mieux ou moins bien qu'à mes débuts. En fait, c'est plutôt du côté de la préparation physique et surtout

mentale que j'ai le plus progressé. On se connaît un peu mieux avec l'âge et on comprend mieux certaines choses, on sait aussi davantage ce qui nous convient et ce qui fonctionne. Et puis on prend également un peu de recul... Cela aide à relativiser les échecs, même si je reste encore assez sanguin par moment ! ». Ses adversaires sont prévenus.

✍ Maxime Fontannaz

www.buemi.ch



BIEN-ÊTRE - Sur les hauteurs de Blonay, route de la Chaniaz 19b, panorama exceptionnel et silence quasi-total s'associent pour créer un sentiment de bien-être immédiat. Pas étonnant que Catherine Anae Martin et Stéphane Cardinaux aient choisi de s'installer ici. Chercheurs indépendants dans le domaine de la bioénergie, formateurs, conférenciers et auteurs de plusieurs ouvrages, leur démarche s'inscrit dans la volonté d'éveiller la conscience vers une meilleure compréhension de soi et de son environnement.

Catherine Anae Martin et Stéphane Cardinaux

La bioénergie à portée de main

« Au fond, notre objectif consiste à reconnaître et respecter la sensibilité et l'empathie des personnes qui en émettent le souhait », résumant à l'unisson Stéphane Cardinaux et Catherine Anae Martin. Naturopathe diplômée, énergéticienne en médecine chinoise, mais aussi guérisseuse spirituelle et médium, elle pratique des soins jusqu'en 2015 avant de se consacrer pleinement à la formation « afin de rendre les gens indépendants, c'est-à-dire capables d'explorer par eux-mêmes leur ressenti et de mieux interpréter leurs perceptions ». Stéphane Cardinaux opine du chef. Architecte EPFL, il s'intéresse quant à lui dès 1996 à la géobiologie, soit l'étude des liens entre l'environnement, les constructions et le vivant. Une approche qui lui permet de déterminer non seulement les endroits, mais aussi les matériaux propices à l'édification d'un lieu de vie harmonieux.



Stéphane Cardinaux
et Catherine Anae Martin

Malgré des parcours très différents, tous deux se rejoignent sur le concept de bioénergie - une méthode de mesure et de rééquilibrage des énergies vitales - ainsi que sur « la structure vibratoire des plans de conscience ». Un thème extrêmement vaste qui compose d'ailleurs l'essentiel de leur dernier livre au travers duquel le couple évoque, entre autres, l'aura et ses perturbations, les chakras transcendants, les sphères spirituelles ou encore l'influence des fréquences sur le corps humain. Sur ce dernier point, Catherine Anae Martin et Stéphane Cardinaux se révèlent particulièrement intarissables : « Nous avons

composé un ensemble de partitions basées sur différentes fréquences qui génèrent des effets physiques bien particuliers sur des organes précis. Certaines favorisent par exemple la concentration, d'autres vont agir sur le lâcher-prise ou la confiance en soi ». Au cœur du dispositif, « un émetteur qui diffuse des ondes audio et les convertit en ondes scalaires ».

Autre appareil qui anime la discussion : le LVA, acronyme de « Life Vibration Analyser », dont Stéphane Cardinaux est à l'origine : « Il s'agit d'un système de mesure par capteurs qui permet de rendre visible, par retour sur

un écran, les vibrations de tout ce qui nous entoure : lieux, objets, animaux, plantes et, bien sûr, êtres humains. Pendant quatre ans, nous avons retranscrit ces données en mots afin de matérialiser concrètement l'état énergétique et psychologique du sujet étudié ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.lifevibrationanalyser.com

www.espace-tellura.ch

EBENISTERIE-MENUISERIE
PHILIPPE DUCRAUX
Maîtrise fédérale

Planchers de terrasse
Meubles et agencements sur mesure

Rte des deux villages 29, 1806 St-Légier-La Chiésaz
Tél. 021 943 46 46 | Fax 021 943 56 56
philippeducraux@bluewin.ch | www.philippeducraux.ch

Print Copyshop Blonay
impression numérique

Photocopies couleur
impression numérique A4 / A3+

IMPRIMÉS PUBLICITAIRES
Prospectus - Flyers
Catalogues
Dépliants publicitaires

DOCUMENTS COMMERCIAUX
En-têtes de lettre
Enveloppes
Cartes de visite

imprimé en suisse

IMPRIMERIE MURY BLONAY S.A.R.L.

A votre service depuis 1969

Route de Prélaz 1
1807 Blonay
021 943 26 52
info@mury.ch
www.mury.ch

FOOTBALL - La météo est au beau fixe pour le FC St-Légier ! Sur le plan sportif, les résultats sont au-delà des espérances, au dire de son président, Alexandre Clerc, et le nouveau terrain synthétique (entraînements et matchs de juniors E), prévu initialement pour le printemps, sera opérationnel tout prochainement.

FC St-Légier: l'avenir dans le viseur



Le nouveau terrain synthétique du FC St-Légier

Lorsqu'il dresse le bilan de cette première partie de championnat, Alexandre Clerc est plutôt satisfait. Avec une formation complètement remaniée et locale, la première équipe, en 2^e Ligue, fait mieux que l'année passée à

pareille époque. La II (3^e Ligue), composée en majorité de très jeunes joueurs, a connu un début de championnat compliqué, par manque d'expérience principalement, mais elle devrait s'en sortir au final, pronostique le

président. Quant à la III, elle a réussi un très bon premier tour et elle figure pour l'instant parmi les finalistes de son groupe de 4^e Ligue.

A vrai dire, c'est surtout l'évolution du mouvement junior qui réjouit le président. Les bons résultats de certaines équipes (B Inter « Mouvement Riviera » en tête de leur groupe, B1 de St-Légier promu dans la catégorie « Promotion » et C2 passés du 2^e au 1^{er} degré), y sont pour beaucoup. Pour Alexandre Clerc, un des objectifs prioritaires de ce printemps est cependant la mise en place du « Mouvement Riviera ». Celui-ci est certes déjà sur les rails, mais, dès la saison prochaine et pour autant que les discussions avec les clubs voisins (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz) aboutissent, il pourrait permettre à la région d'aligner une équipe-phare chez les juniors A, B, C et D. « Cette solution, argumente Alexandre Clerc, donnerait la possibilité à ceux qui ne poursuivent pas leur carrière dans le football d'élite de continuer à progresser en jouant à un bon niveau ».

✍ COMM'une info
📷 Laurent de Senarclens

www.fcsaintlegier.com

Alors qu'ils avaient effectué tout le début de leur jeune carrière ensemble, jusqu'aux Championnats d'Europe M18 qui se sont déroulés en Roumanie en août 2019, Marco Mouron et Nicolas Rankovic (19 ans) évoluent désormais dans deux clubs différents, le premier au Vevey-Basket et le second au Blonay-Basket.

Nicolas Rankovic / Marco Mouron Le grand écart



Marco Mouron et Nicolas Rankovic

Les deux joueurs, qui ont fait leurs classes au Blonay-Basket dès l'âge de 4 à 5 ans, ont toujours progressé parallèlement, que ce soit dans leur club formateur ou au sein des différentes sélections helvétiques dans lesquelles ils ont été intégrés (M12, M14, M16, M17, M18). Pendant trois ans également, ils ont l'un et l'autre évolué sous le maillot de Fribourg Académie, la deuxième garniture de Fribourg Olympic qui milite en Ligue Nationale B. Puis, à la fin de l'été 2019, leurs chemins se sont séparés, l'un (Marco Mouron) décidant de tenter l'aventure en Ligue Nationale A, en consentant les sacrifices nécessaires pour essayer de s'imposer au plus haut niveau, et l'autre (Nicolas Rankovic) optant pour le Blonay-Basket et la 1^{ère} Ligue Nationale afin de donner la priorité à ses études au Gymnase de Burier.

✍ COMM'une info 📷 LdS

Cyclocross : première réussie

Pour sa première édition, l'épreuve de cyclocross organisée le 28 décembre dernier sur le site de Praz-Dagoud, à St-Légier-La Chiésaz, a rempli ses objectifs en attirant quelque 140 coureurs.

Anthony Grand, qui avait la responsabilité de la manifestation, s'estime satisfait de cet essai, même si, de son propre aveu, les spectateurs auraient pu être un peu plus nombreux. Dans la catégorie reine, c'est le Chablaisien Loïs Dufaux, fils de l'ancien champion Laurent Dufaux et habitué des épreuves de haut niveau (Coupe et championnats du monde) qui s'est imposé. Si le club organisateur, le Vélo-Club Montreux-Rennaz, est partant, une deuxième édition pourrait avoir lieu l'hiver prochain, à une date encore à déterminer.

✍ COMM'une info

www.montreuxrennazcyclisme.ch

BASKETBALL - Depuis trois ans, Volker Tiemann occupe la fonction de président du Blonay-Basket. Une tâche qu'il a embrassée un peu par hasard, et qu'il s'applique à exécuter en s'appuyant à la fois sur ses compétences d'avocat et sa passion innée pour le sport.

Volker Tiemann L'amoureux de sport devenu président



Volker Tiemann

« Nous sommes une famille où le sport tient une place importante, à l'image de ce que j'ai connu enfant », déclare Volker Tiemann sans faire mystère de son attachement pour le Bayer Leverkusen, club de football phare de la région qui l'a vu grandir. Arrivés du côté de Fribourg il y a une dizaine d'années pour des raisons professionnelles, le juriste et son épouse décident

de laisser la Rhénanie-du-Nord-Westphalie derrière eux après être tombés sous le charme de la Riviera, et plus précisément de La Tour-de-Peilz, où le couple s'établit avec leurs trois enfants. « L'aîné a choisi de faire du foot, la deuxième pratique la gymnastique et le dernier s'est mis au basket. C'est comme ça que j'ai commencé à le suivre à Blonay ».

De simple supporter, le Boéland d'adoption se mue en président pour prendre la succession de Bernard de Mestral, toujours présent dans l'organigramme en qualité de co-responsable des événements. « Il faut dire qu'il n'y avait pas beaucoup de concurrence, sourit Volker Tiemann. Et ma formation de juriste a certainement joué en ma faveur ! Ce qui est amusant, c'est que je n'ai jamais joué au basket... Mais, pour moi qui suis expatrié, c'était l'occasion parfaite de m'investir, de donner quelque chose à la communauté qui m'a accueillie ».

A trois mois du terme de la saison régulière, le président recentre la discussion sur le parcours des deux équipes fanions : les femmes, qui évoluent en Ligue nationale B, et les hommes, en 1^{ère} Ligue. « Malgré deux ou trois contre-performances chez les messieurs fin 2019, les deux équipes fonctionnent très bien, avec un bel esprit de cohésion, ce qui me rend très optimiste pour les séries finales ». De bon augure, donc, mais les véritables ambitions de Volker Tiemann se trouvent ailleurs : « Il y a un engouement incroyable pour le basket dans la région, et notre rôle consiste à créer un cadre cool et motivant pour tous les jeunes dont nous nous occupons. L'ADN du Blonay-Basket réside clairement dans la formation et l'intégration. C'est pour cette raison que l'on doit d'abord se soucier d'avoir un club qui tient la route, ce qui est le cas grâce au soutien indéfectible des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, à l'investissement sans faille de nos bénévoles et au travail remarquable des coaches ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.blonaybasket.ch

ENTRAIDE - La 1^{ère} édition du Spinathon, soit 24 heures de spinning non-stop organisées les 3 et 4 mai derniers dans les locaux du fitness Log3 à St-Légier, par 15 sportifs de la région au bénéfice de la Fondation St-Martin, s'est concrétisée par un don de 9'000 francs que l'institution a utilisé pour créer un local supplémentaire dans son chalet des Pléiades.

Spinathon : un don conséquent pour la Fondation Saint-Martin

Afin de tirer le meilleur parti de l'argent à disposition, et limiter au maximum les frais, le directeur, Thomas Légeret, et ses collaborateurs, ont donc retroussé leurs manches pour aménager un nouvel espace multifonctionnel au sous-sol du bâtiment, qui puisse servir de salle de repos ou de jeu pour les jeunes pensionnaires de l'institution, des enfants en difficulté de vie, autistes notamment.

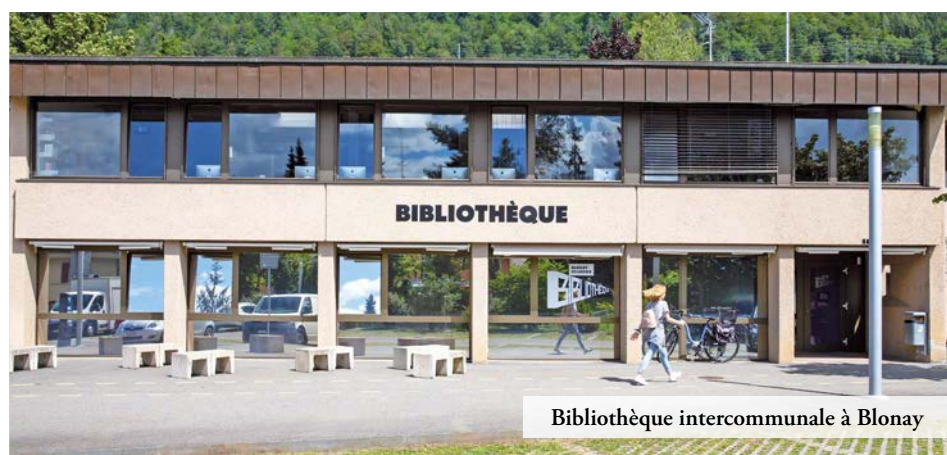
Si le bilan de l'opération est jugé très favorable par les « spinneurs », ceux-ci n'ont pas encore fixé de date, ni désigné de bénéficiaire pour la deuxième édition du Spinathon. « Idéalement, confie Eugenio Totaro, porte-parole de l'équipe, nous aimerions mettre sur pied cet événement tous les deux ans ». Vraisemblablement, celui-ci aura donc lieu en mai 2021, cette période paraissant bien convenir au vu des résultats et de la disponibilité des sportifs bénévoles (une soixantaine en tout).



Marc Tassel, Davina Varela, Eugenio Totaro, Claudio Sorce

RÈGLEMENT - Désireuse de faire financer en partie les équipements communautaires nécessités par l'arrivée de nouveaux habitants ou la création d'emplois supplémentaires sur son territoire, la Commune de Blonay s'est dotée, avec l'aval de son conseil communal, d'un règlement qui lui permet désormais de percevoir une taxe auprès des propriétaires qui tirent bénéfice d'un changement d'affectation de leurs biens-fonds.

Blonay : nouvelle taxe pour les équipements communautaires



Bibliothèque intercommunale à Blonay

Cette taxe est due dans les cas suivants : a) affectation d'une zone inconstructible en zone à bâtir ou en zone spéciale ; b) modification des prescriptions de zone engendrant une augmentation des possibilités de bâtir, pour autant que cette mesure accroisse d'au moins 30% la surface de plancher déterminante (SPd).

Le taux de la taxe est déterminé en francs par m² de SPd afin de permettre la couverture de 50% des frais d'équipements communautaires imputables à un accroissement des droits à bâtir.

Ces frais d'équipements sont déterminés de façon statistique, en fonction du nombre de nouveaux habitants ou de nouveaux

emplois escomptés selon la surface de SPd, du pourcentage de ces nouveaux habitants ou des titulaires de ces nouveaux emplois qui recourent aux équipements communautaires, et des coûts par utilisateur que la commune prend à sa charge, en moyenne, lors de la réalisation ou l'acquisition desdits équipements.

La taxe perçue vise à financer la réalisation ou l'acquisition des équipements communautaires suivants : constructions scolaires (scolarité obligatoire), structures d'accueil collectif pré- et parascolaire, transports publics.

COMM'une info
 Laurent de Senarclens

La Fête des Vignerons 2019, et ses besoins en transports de proximité, ont permis au MOB d'effectuer des aménagements importants sur la ligne du MVR entre Vevey et Les Pléiades.

Ligne MVR : deux trains par heure le dimanche

Commencé en automne 2017, le réaménagement de la gare de St-Légier, assurément le chantier le plus important sur la ligne, s'est achevé en décembre 2018, les installations de sécurité ayant été finalisées à fin juin 2019. Parallèlement, la halte du Château d'Hauteville a été mise aux normes, alors que celle des Pléiades a été complètement rénovée juste avant les fêtes de fin d'année.

Question trafic, la cadence est désormais de 15 minutes aux heures de pointe, le matin et le soir, et toujours de 30 minutes durant la journée, du lundi au samedi. Le dimanche, la compagnie propose désormais deux trains par heure.



Halte du Château d'Hauteville

COMM'une info LdS

SÉCURITÉ - Le préavis ayant été accepté par les deux conseils communaux de Blonay et St-Légier-La Chiésaz, les dernières opérations de réfection du chemin du Flumez, endommagé suite aux fortes intempéries de 2013, démarrent en mars prochain.

Chemin du Flumez : début des travaux en mars 2020

Devant l'urgence de la situation, des travaux avaient été effectués en 2013 déjà, puis en 2015, afin de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement : correction du lit du ruisseau, pose de grilles et installation de nouvelles conduites pour tenter de canaliser les flux. Mais, apparemment, ces mesures n'ont pas suffi. En collaboration avec l'Etat de Vaud, qui a classé le chemin du Flumez dans les zones à risques sur la carte des dangers naturels, une étude a

été menée afin d'inventorier les démarches urgentes à entreprendre.

Le financement des travaux, comme le souligne le Municipal Thierry George (St-Légier-La Chiésaz), sera pris en charge par le Canton de Vaud et la Confédération pour tout ce qui concerne les mesures de corrections fluviales (pose d'un nouveau collecteur, amélioration du dépotoir de la Baillaz, déviation des eaux,

notamment) et par les deux communes pour ce qui est de la remise en état du chemin proprement dit.

Selon le planning, les travaux devraient durer jusqu'en juin et le chemin du Flumez restera, comme maintenant, fermé à la circulation jusqu'à cette date.

COMM'une info

URBANISME - En cas d'acceptation du préavis par le conseil communal le 27 avril prochain, le chantier de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz pourrait démarrer à fin juin.

St-Légier-La Chiésaz : la traversée du village en chantier dès juin

« La seule opposition ayant été retirée, nous sommes maintenant en train de préparer le préavis concernant la première étape des travaux de réaménagement de la traversée du village. Celui-ci sera présenté au conseil communal lors de sa séance du 27 avril prochain. S'il est accepté, les travaux préparatoires pourraient démarrer à fin juin, avec un pic d'activité au mois d'août pour profiter de la diminution du trafic à cette période », précise le Municipal Thierry George, en charge du dossier.

Dans un premier temps, le tronçon compris entre le Café de la Place et la poste, qui sera peut-être un peu allongé, sera l'objet de fouilles qui permettront aux différents services concernés (gaz, eau) de procéder à l'installation de nouvelles conduites. Jusqu'à la fin des vacances scolaires (24 août), la route des Deux-Villages sera fermée à la circulation et une déviation mise en place par la route du Tirage. Dès la rentrée des classes, un système de circulation bidirectionnelle sera installé, le

trafic étant régulé par des factionnaires pendant les heures de pointe.

A relever que les commerces et établissements bordiers resteront accessibles durant toute la durée des travaux et que l'entretien ou la réfection des autres routes et chemins de la commune ne seront pas laissés de côté, puisqu'inscrits au budget, les interventions nécessaires étant effectuées pendant les pauses du chantier de la traversée du village.

Afin de ne pas perturber le trafic sur plusieurs axes en même temps, le début des travaux sur le deuxième tronçon, soit sur la route qui mène de l'Auberge communale à l'église de La Chiésaz, sera fixé en fonction de l'avancement des travaux sur le premier tronçon et des besoins urgents dans les autres secteurs de la commune.

✍ COMMune info
📷 Laurent de Senarclens



Thierry George

ÉCHANGES - Pour la deuxième année consécutive, les élèves des cours de français pour étrangers donnés par Janine Mudry à la Maison Picson, vont organiser, le 2 mars, une soirée conviviale et gastronomique afin de tester leurs connaissances linguistiques au contact des habitants de la région.

2^e soirée-contact à la Maison Picson pour les élèves des cours de français pour étrangers

Comme en 2019, la commission d'intégration de la commune (Blonay Ensemble) parrainera cet événement qui avait rencontré un grand succès lors de sa première édition, attirant entre 100 et 150 personnes à la Maison Picson. Le principe de la manifestation restera le même : les quelque 40 élèves de 25 nationalités offriront à la dégustation et en musique des spécialités culinaires de leurs pays respectifs. Par contre, les horaires changent (19h-21h) et le cadre de cette soirée-contact sera cette fois la grande salle de Cojonnex, où les hôtes d'un soir et les visiteurs seront plus à l'aise.

Renseignements : 021 926 82 70



Barbara Kool et Janine Mudry

✍ COMMune info
📷 Laurent de Senarclens

Entré dans ses nouveaux murs à fin août 2016 et inauguré officiellement le 26 septembre 2017, le centre de vie enfantine *Pain d'Epice*, à St-Légier-La Chiésaz, a pu aménager ses espaces extérieurs en 2019, notamment grâce à deux dons importants.

Dons pour les jardins de Pain d'Epice

Comme le relève la municipale st-légierine Antoinette Siffert, ces deux dons, émanant de la Loterie romande et de la Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz, ont permis à la municipalité de finaliser la réalisation de la place de jeu prévue devant le bâtiment. Pour des raisons financières principalement, celle-ci n'avait pu être entreprise lors de la construction.

✍ COMMune info 📷 LdS



CEV Pain d'Epice

www.maisonpicson.ch

LA MAGIE DU BOIS!

Une équipe de spécialistes à votre service pour tous types de constructions et de rénovations en bois.

Contactez-nous:
021 926 85 85 / St-Légier



www.volet.ch

**CHARPENTE · OSSATURE BOIS · FERBLANTERIE
· COUVERTURE · FENÊTRE · PORTE · MENUISERIE ·
AGENCEMENT · VOLET · ESCALIER · TERRASSE · TONNEAUX**



Institut de Soins et Beauté

079 908 82 19

www.authentiqueambre.ch

Route du village 38 1807 Blonay



**Pharmacie de
St-Légier-La Chiésaz**

stlegier@pharm.ch

Parking - Livraisons gratuites



PharmOnline



Pour nous... Le client est roi !

MONNARD SA
Plâtrerie - Peinture

1809 FENIL-SUR-CORSIER
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 06
www.monnard-sa.ch



**1806 St-Légier
Z.I. Rio Gredon**

carrosseriedurondpoint@bluewin.ch
www.carrosserie-du-rond-point.ch

Jean-Luc EMCH
Tél. 021 943 40 63
Fax 021 943 23 02

FIABILITÉ & PROXIMITÉ

R

ROCHAT SOLAIRE SA

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Chemin de la Raisse 2
1806 - St-Légier - Suisse

Tél. 079 578 71 88
info@rochatsolaire.ch

www.rochatsolaire.ch



Gilbert Aubert S.A.

Plâtrerie-peinture
Maîtrise fédérale + B.F.



**St-Légier
Corseaux**

Michel Aubert
Ch. Château 12
1806 ST-LÉGIER

Tél. + Fax 021 943 31 69
Natel 079 206 71 23
E-mail g.aubertsa@bluewin.ch

YVES MARIDOR
PAYSAGISTE
HORTICULTEUR



BLONAY ☎ 021 943 16 17
www.maridorpaysagistes.ch

TRAIT d'union

Bulletin d'information sur le projet de fusion Blonay - St-Légier-La Chiésaz

EDITO

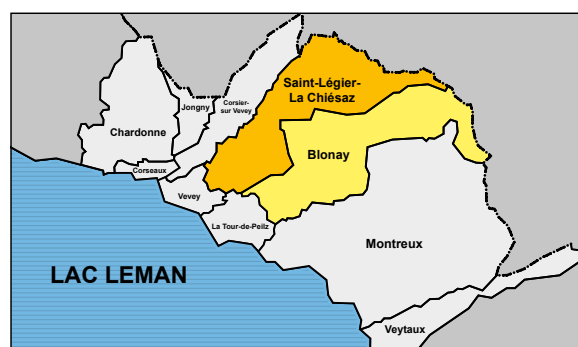
C'est 2 X OUI !

Le 21 janvier dernier, les conseils communaux de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont largement accepté le préavis sur la convention de fusion. La décision finale de fusionner ou non appartient maintenant aux citoyens et citoyennes des deux communes qui seront appelés à se prononcer en votation populaire le 17 mai 2020, lors d'un référendum obligatoire.

En passant la rampe des deux corps délibérants, le projet de fusion vient ainsi de franchir une nouvelle étape décisive. Avec respectivement 90% et 65% de oui, les conseils de St-Légier-La Chiésaz et de Blonay ont largement approuvé la convention de fusion qui leur était proposée.

Les avis ne sont bien sûr pas unanimes ! Pour que chacune et chacun puisse déterminer son vote de façon renseignée, un débat citoyen est nécessaire. La population aura ainsi l'occasion d'exprimer ses inquiétudes, son soutien ou ses attentes sur des projets qu'une fusion pourrait rendre possible.

Que vous soyez convaincus, sceptiques, enthousiastes, dubitatifs ou carrément opposés, nous vous invitons à participer à ces rencontres qui auront lieu avant la votation.



De 65% à 90% de oui

Blonay : 38 oui, 18 non, 3 abstentions

St-Légier-La Chiésaz : 53 oui, 6 non



Débats citoyens

Judi 2 avril 2020 : 19 heures - Blonay - Aula de Bahyse (GUPB)

Mardi 7 avril 2020 : 19 heures - St-Légier-La Chiésaz - Grande salle - Le Grammont

D'ici là, merci de nous faire part des questions et thèmes que vous souhaitez que nous abordions lors de ces séances:
contact@traitdunion-fusion.ch

Le projet de fusion en continu sur www.traitdunion-fusion.ch

La population aura bien le dernier mot

Réunis simultanément, mais séparément, les deux corps délibérants ont donc approuvé la convention de fusion. Après un vote à bulletin secret, les élus ont donc clairement donné leur aval au préavis de convention de fusion qui leur était soumis.

Il est un peu plus de 22h lorsque les résultats tombent : un double oui et un signal fort des deux conseils.

Pour Dominique Martin, syndic de Blonay, « ce résultat positif est un signal fort donné par les deux conseils. Le dernier mot appartient maintenant aux citoyennes et citoyens de nos deux villages. »

Pour Alain Bovay, syndic de St-Légier-La Chiésaz, « ce résultat est conforme aux attentes et reflète certainement la volonté de notre population. Dans l'enquête effectuée auprès d'un échantillon de la population, par MIS Trend en avril 2013, 60% des habitants de St-Légier-La Chiésaz interrogés étaient favorables à un rapprochement ou une fusion avec Blonay. La soirée du 21 janvier restera une étape historique pour notre village et, désormais, c'est la population qui pourra se prononcer, ce qui a toujours été notre volonté. »

Au cours d'une bonne heure de délibérations, partisans et opposants ont fait valoir leurs arguments dans un climat respectueux et apaisé. Une bonne dizaine d'élus ont ainsi souhaité s'exprimer dans chaque commune.

Des arguments pour et contre

Parmi les arguments exprimés en faveur d'une fusion : un découpage institutionnel qui correspondra mieux à la réalité et au mode de vie de la population, un poids plus important dans les négociations avec la région et le canton ou une entité plus forte pour développer les projets du futur. Plusieurs conseillers se sont accordés pour dire qu'il était important que la décision finale de fusionner, ou non, appartienne aux citoyens.

Parmi les opposants, plusieurs intervenants ont regretté un manque de vision et d'ambition du projet qu'ils qualifient de purement administratif. Ils auraient également souhaité que la population soit associée à la réflexion de manière participative.

Certains municipaux ont rappelé que la convention de fusion n'est pas un programme de législature. C'est un document exigé par la loi vaudoise sur la fusion des communes qui fixe un cadre permettant à la nouvelle commune de fonctionner dès le premier jour de son existence. Elle doit être la plus respectueuse possible des pouvoirs des futures autorités qui doivent pouvoir bénéficier d'une souplesse et d'une marge de manœuvre suffisantes pour assurer la mise en œuvre de la fusion et, partant, de la nouvelle commune de Blonay - Saint-Légier.

Voir à ce propos un aperçu de certaines déclarations entendues le 21 janvier dernier (voir encadré ci-contre)

Une convention qui constitue un engagement fort

La convention de fusion n'en représente pas moins un engagement fort qui crée les conditions cadres favorisant le développement de projets de société. Une fusion permettrait également d'accélérer la réalisation de certains projets qu'il est plus facile de faire avancer à un qu'à deux ! Grâce à ce véritable « contrat de confiance », la future commune a déjà un nom, un blason, un mode de fonctionnement et d'élection de ses autorités, un dispositif réglementaire ou encore un taux d'imposition. Par ailleurs, le personnel en fonction au jour de la fusion sera transféré à la nouvelle commune aux conditions en vigueur au moment de la fusion.

Aujourd'hui, rien n'est joué et la parole est désormais donnée aux habitants qui pourront nous faire part de leurs idées de projets à développer dans le futur, avant même le scrutin du 17 mai.



Quelques échos des conseils du 21 janvier...

« La minorité verte qui s'oppose à la fusion attend un projet qui aille dans le sens de ses idées. Le projet de convention n'est pas un programme politique. Il appartiendra aux nouvelles autorités de nous présenter leur vision d'avenir »

« Je regrette l'absence de vision face aux défis qui nous attendent »

« Nous sommes deux moitiés d'une même entité. Il faut que les limites administratives collent à une vraie communauté. Osons le changement »

« Au début j'avais des doutes, aujourd'hui, même si la fusion n'est pas une évidence, je trouve que le projet est bien ficelé et que nous disposerons d'une entité forte pour développer les projets du futur. Il convient d'associer la minorité pour créer une vision qui rassemble »

« Le plus important est la volonté de vivre ensemble. Les futurs mariés sont prêts, en tant que parents de cette union, soutenons-les ! Grâce à la fusion, notre poids décisionnel sera plus grand. Vive la nouvelle commune ! »

« Quel est l'intérêt d'une fusion pour la population ? »

« La vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir si nous voulons regrouper nos forces autour d'un projet de fusion qui réponde de manière durable aux enjeux auxquels nos communes sont confrontées »

« La fusion est une occasion unique de dépoussiérer certains règlements »

« Ce qui nous dérange, c'est la marche d'approche choisie pendant 5 ans, et le manque d'engagement des municipalités »

« Il faut donner la parole à la population ! »

« Nos autorités sont victimes de la fusionnisme ambiante et de la pression de l'Etat sur les communes à ce sujet »

« Tout ce processus a été mené avec beaucoup de rigueur. Je ne vois aucun obstacle à la fusion mais au contraire une multitude de petits avantages »

« Beaucoup de mariages se termine par un divorce. Je crains qu'une fusion nous éloigne au lieu de nous rapprocher »

« La population doit pouvoir se prononcer sur son futur »

Qu'en est-il des opposants à la fusion ?

Une préoccupation a été soulevée : que des opposants de dernière minute fassent basculer le résultat du scrutin. Nous vivons en démocratie, il est possible de ne pas être favorable à cette fusion. Cela dit, il serait dommage de refuser le projet en raison d'inquiétudes infondées. « Nous pouvons comprendre les personnes qui sont contre, tient à préciser Alain Bovay, syndic de St-Légier-La Chiésaz. Elles ont le droit de ne pas être d'accord, mais nous aimerions qu'elles nous disent pourquoi, afin que nous puissions les entendre et engager une discussion constructive avec elles. Notre objectif est que chacun vote ce qu'il souhaite, mais qu'il sache pourquoi il le vote. »

A ce propos, les colonnes des prochaines pages consacrées au projet de fusion des numéros 50 et 51 de COMM'une info seront ouvertes aux arguments de comités pour ou contre le projet de fusion, pour autant qu'ils émanent de groupes constitués.



Laurent de Senarclens



Ecoles et jeunes citoyens: deux exemples de collaboration intercommunale.

Interviews croisées



Erika Reymond-Hess

Le sourire d'une championne qui a marqué l'histoire du ski suisse, à la fois par son talent et sa modestie.

Erika Reymond-Hess, St-Légier-La Chiésaz

Si Blonay était un jour de fête, lequel serait-il ?

Pas seulement une mais... toutes les fêtes de Blonay !

Quel surnom ont les habitants de Blonay ?

Les tire-troncs.

Un ou des lieux à Blonay où vous vous rendez volontiers ?

Au Pomodoro rosso, un restaurant italien toujours bon et accueillant, à la Maison Picson, pour des séances et des rencontres (l'Erika Hess Open ou le ski club) et dans divers commerces où j'ai mes habitudes et où j'aime bien faire mes courses.

Etes-vous active dans une société locale ou êtes-vous engagée dans votre commune à un autre titre ?

J'ai participé activement au grand rassemblement des St-Léger, en 2017, qui réunissait plus de 70 localités de Belgique, de France et de Suisse toutes nées du vénéré saint ; j'ai représenté la commune de St-Légier-La Chiésaz comme active ou comme coach pendant 10 ans aux « Grand Prix des Villes Sportives » et, pendant des années, le FC St-Légier pouvait compter sur moi pour la décoration des tables et... le rangement du lendemain.

Comme épouse du président du conseil communal, j'essaie d'être à la hauteur ! J'ai aussi eu le grand honneur de porter le drapeau de St-Légier-La Chiésaz à la Fête des vigneron de 1999.

Pourquoi avez-vous choisi de vivre dans cette belle région ?

Le hasard a très bien fait les choses. Nous étions venus avec ma famille à St-Légier-La Chiésaz en 1993 pour rester 4 ou 5 ans. Mais la région est tellement belle et nous avons fait tant de belles rencontres que nous y sommes restés. Il fait bon vivre ici.

Si la fusion entre Blonay et St-Légier-La Chiésaz devait aboutir, quel message aimeriez-vous faire passer aux autorités ?

Choisir le meilleur syndic et veiller à une bonne harmonisation des constructions afin de préserver l'authenticité de nos deux villages.

Pierre de Blonay

Quel surnom ont les habitants de St-Légier-La Chiésaz ?

A ma connaissance on appelle affectueusement les habitants de St-Légier-La Chiésaz les 'tiolus', ces petits moineaux, prisonniers de leurs cages qui cherchent à s'échapper et à retrouver leur vol ... si léger ... (St-Légier).

Un lieu à St-Légier-La Chiésaz où vous vous rendez volontiers ?

Ma famille et moi nous rendons toujours avec plaisir et émotion à l'église de La Chiésaz bâtie sur les terres de nos ancêtres.

Comment voyez-vous le développement de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ?

Les deux villages de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz se sont déjà bien développés ces vingt dernières années et continueront certainement leur développement au cours des années à venir grâce à leur situation géographique et économique, à leur climat, à la sagesse de leur population et à leur histoire à travers les siècles.

Domicilié à Genève, quel lien gardez-vous avec Blonay ?

Ma famille et moi restons très attachés à Blonay, notre lieu d'origine. Nous passons chaque année une partie de l'été au Château, propriété de la Fondation du Château de Blonay dont je suis le Président depuis bientôt quarante ans. J'ai, d'une part le privilège de pouvoir loger au Château à ma guise et, d'autre part, la charge de m'occuper de son entretien, secondé par mon épouse et par les membres du Conseil de Fondation. Plus tard, quand je n'en n'aurai plus la force, mon fils prendra ma place avec le même respect et le même amour. A part cela, j'entretiens des relations fort agréables avec les autorités des deux villages de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz qui me le rendent bien.

Si la fusion entre Blonay et St-Légier-La Chiésaz devait aboutir, quel message aimeriez-vous faire passer aux autorités ?

La fusion des deux villages de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, ces deux anciennes seigneuries amies, doit se faire et doit réussir dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amour pour son prochain. Cette fusion à venir, que je souhaite vivement, devra servir de modèle de fraternité et de respect de la nature.

Et, ne l'oublions pas ... l'union fait la force.



Pierre de Blonay

Le dynamique président de la Fondation du château éponyme qui domine le Léman depuis le XIIe siècle et raconte l'aventure de l'une des plus anciennes familles du canton de Vaud.



Mirko Singarella

Tout a été très vite pour Mirko Singarella. A 30 ans, celui-ci a déjà un solide parcours professionnel derrière lui. Né sur la Riviera, il y a conduit une grande partie de sa scolarité, avant d'effectuer un apprentissage dans les assurances à Montreux. Il rejoint ensuite la direction romande d'un établissement du secteur où il poursuit sa formation dans les domaines de la prévoyance et des assurances sociales. En 2013, il intègre le groupe Raiffeisen à Martigny, où il va approfondir ses connaissances du monde bancaire, notamment dans les secteurs de la gestion de fortune, du financement de projets et des crédits hypothécaires. Parallèlement, il est nommé chargé de cours au siège romand de la banque. Titulaire d'un diplôme financier de conseiller en patrimoine, prévoyance, assurance et financement, il mène toujours cette activité de pair avec ses nouvelles responsabilités à Blonay.

Sur le plan privé, Mirko Singarella est marié, père de trois enfants (deux garçons et une fille de 9, 4 et 2 ans) et, dans ses rares temps libres, cet ancien junior du Vevey-Sports (aujourd'hui Vevey United) pratique le football pour son plaisir à Yverne, en 5^e Ligue, après avoir évolué à Aigle, en 2^e Ligue. Il aime aussi voyager en famille, notamment à la découverte des villes suisses et européennes et de leurs cultures.

Alors qu'il était plutôt en coulisses jusqu'à là, sa nouvelle fonction au sein de la Banque Raiffeisen va conduire Mirko Singarella à occuper le devant de la scène. Un nouveau défi qui ne déplaît pas à ce compétiteur dans l'âme, habitué à miser sur les qualités d'un collectif. A Blonay, il pourra s'appuyer sur trois collaboratrices : Marta Sarin, conseillère à la clientèle privée, Cristina Bobadilla et Charlotte Parlante, conseillères à la clientèle. L'agence

NOMINATION - Depuis décembre 2019, l'agence de Blonay de la Banque Raiffeisen de la Riviera a un nouveau responsable : Mirko Singarella (30 ans), un enfant de Vevey qui travaille depuis 7 ans au sein du groupe Raiffeisen.

Banque Raiffeisen Blonay Mirko Singarella, nouveau responsable

Raiffeisen de Blonay est également soutenue par différents conseillers spécialisés : Patrick Rolle, responsable du secteur placements, Jérémy Burdet, conseiller à la clientèle placements, Patrick Mauroux, conseiller à la clientèle.

« Mon rôle consiste à la fois à motiver mon équipe afin qu'elle donne le meilleur d'elle-même, en privilégiant les valeurs fondamentales de la banque, en favorisant les relations de proximité, tout en assurant des prestations de qualité et en offrant des conseils professionnels individualisés ».

importante dans la carrière de Mirko Singarella. « Du fait de sa structure, qui s'appuie sur des centres régionaux, la Banque Raiffeisen de la Riviera permet à ses cadres d'être impliqués dans les décisions qui sont prises et cet aspect des choses est aujourd'hui primordial à mes yeux ».

Un fort ancrage local

La Banque Raiffeisen de la Riviera, qui possède une nouvelle agence à Blonay depuis 2008, compte quelque 18'000 clients dans la région. Si elle a réduit le nombre de ses agences au cours



De g. à dr. : Cristina Bobadilla, Patrick Mauroux, Jérémy Burdet, Mirko Singarella, Marta Sarin, Patrick Rolle, Charlotte Parlante.

Outre les compétences qu'il a développées au sein du groupe Raiffeisen, et qui lui permettent aujourd'hui d'offrir un conseil global à ses clients, Mirko Singarella s'avoue optimiste par nature : « Une banque, estime-t-il, doit pouvoir accompagner un partenaire vers la réussite de son projet, au fil des étapes de sa vie et quels que soient ses besoins (fiscalité, financement, prévoyance, gestion de fortune et succession). Et, c'est là que le contact humain, l'écoute, l'attention à l'autre jouent un rôle central. Notre métier est complexe, car il nous oblige constamment à rechercher le plus juste équilibre entre l'émotionnel et la réalité des marchés financiers ».

La responsabilité de l'agence de Blonay constitue, de son propre aveu, une étape

des dernières années, la Banque Raiffeisen de la Riviera n'en conserve pas moins un fort ancrage local : en plus de son siège de Corsier-sur-Vevey, elle possède aujourd'hui trois antennes, à Vevey, Villeneuve et Blonay. Intégrée dans le troisième plus important groupe bancaire de Suisse, la Banque Raiffeisen a connu un fort développement sur la Riviera au cours de la dernière décennie. Pour preuve, la somme du bilan a plus que triplé en 15 ans.

QUALITÉ - Après une première vie à Leysin sous le nom d'EVS, Edge Operations a pris ses quartiers à St-Légier-La Chiésaz il y a 10 ans, chemin de la Veyre-d'En-Haut, pour y développer ses activités. Sous la direction de Paul Gemperle, ingénieur EPFL de formation et ancien cadre chez Nestlé, la société fournit une vaste gamme de prestations adaptées à des mandants de toutes tailles.

Edge Operations SA : solutions de pointe pour entreprises exigeantes

Comment décrire les activités d'Edge Operations ?

Notre entreprise a pour but principal la mise en place, l'exécution et le déploiement d'activités de gestion pour le compte de tiers, le développement d'outils d'exploitation y relatifs, le conseil sur le rendement des opérations de gestion et leur amélioration, ainsi que la promotion et le commerce de tous produits. En d'autres termes, nous sommes un support pour les entreprises afin qu'elles puissent exécuter leurs contrats de la meilleure façon possible avec leurs fournisseurs et/ou clients, tout en apportant des solutions sur mesure et en les accompagnant dans la recherche de nouveaux moyens d'atteindre une haute performance dans la gestion de leurs opérations.

Concrètement, auriez-vous un exemple à citer ?

Nous travaillons depuis une quinzaine d'années avec Nestlé pour la coordination des machines à café professionnelles. Les moyens proposés reposent sur l'optimisation de la combinaison entre personnes, processus et technologie. Nous avons mis en place, à l'interne, une équipe de soutien administratif au service "Clients" qui gère la délégation de l'ensemble d'un processus opérationnel et une

équipe de soutien technique au service après-vente pour gérer les réclamations. Nous avons également redessiné l'ensemble des processus de travail pour garantir un flux constant de l'information et des produits dans la chaîne d'approvisionnement. Finalement, nous avons développé une motorisation et une automatisation de ces chaînes d'activités dans un logiciel, accessible en ligne. Cette solution permet



Séverine Tetier
et Lorena Tucci, collaboratrices

à notre client d'atteindre, année après année, ses objectifs et la performance souhaitée.

Qu'est-ce qui distingue Edge Operations de la concurrence ?

On pourrait résumer nos atouts en deux mots : performance et agilité. Nous sommes capables, même dans des systèmes très complexes, de rester flexibles, efficaces et véloces. Et ce, aussi bien pour une multinationale qu'une PME.

Combien d'employés compte actuellement Edge Operations ?

Nous sommes actuellement une dizaine à St-Légier-La Chiésaz et complétons nos équipes avec des partenariats externes, en Suisse et à l'étranger. Nous planifions d'élargir notre base d'employés avec l'acquisition de nouveaux clients, tout en gardant à l'esprit que la priorité actuelle est la consolidation de notre promesse d'affaires. À cet effet, nous renforçons activement notre plateforme cloud et réalisons des audits de qualité, particulièrement sur la sécurité et l'impact environnemental.

 Maxime Fontannaz
 Laurent de Senarclens

www.evs.ch

SUCCESSION - Depuis fin janvier, le Modern Times Hotel, à St-Légier-La Chiésaz, a un nouveau directeur général, Michael Hoferer (62 ans) ayant remplacé Jean-Claude Gétaz, qui avait fait l'ouverture de l'établissement en février 2016.

Une nouvelle direction pour le Modern Times Hotel

Au moment de passer le témoin, Jean-Claude Gétaz est partagé : « Je pars le cœur à la fois lourd et léger. Lourd parce que j'ai vécu des moments inoubliables ici et que j'ai rencontré des gens formidables ; et léger, car j'ai le sentiment d'avoir atteint mes objectifs, que ce soit en termes de nuitées, de chiffre d'affaires ou de notoriété. De notre côté, nous avons toujours eu à cœur de jouer la carte de la proximité, en travaillant en étroite collaboration avec les autorités politiques et les instances économiques, en privilégiant les artisans et les producteurs locaux - la viande, les vins, le pain, les légumes sont achetés majoritairement sur place ».

Pour Michael Hoferer, il s'agit presque d'un retour à la case départ puisque, après un apprentissage de cuisinier en Allemagne, il est passé par le Montreux-Palace, en qualité de commis tournant dans ce qui s'appelait alors "Le Grand Café". Entre ces deux étapes, Michael Hoferer a connu une riche et belle carrière, d'abord comme cuisinier, occupant des postes à responsabilité dans plusieurs établissements renommés, puis en tant que gérant, directeur ou directeur général de grands hôtels - Steigenberger à Davos, Schweizerhof à Vulpera, National à Lucerne, notamment - ou de clubs de vacances, comme le Club

Robinson auquel il a consacré dix ans de sa vie, en Suisse, en France, en Tunisie et en Espagne.

« Pour l'instant, dit-il en toute modestie, j'apprends, je regarde. Je dispose d'un bel outil, qui fonctionne bien. Il n'y a donc pas lieu de tout bouleverser. Je vais plutôt continuer dans la même ligne que mon prédécesseur, en développant ce qui peut l'être ». Car, si le secteur de la restauration donne pleine satisfaction, son pendant hôtelier a encore une bonne marge de progression », estiment en chœur Michael Hoferer et Jean-Claude Gétaz. Comme ce dernier, le nouveau patron du Modern Times

RÉCOMPENSE - Du papier choisi pour les différents supports de communication au célèbre Pinocchio géant qui surplombe l'autoroute, tout à l'Atelier Volet respire le bois et le goût des choses bien faites. A la tête de l'entreprise familiale depuis un peu plus d'une année, Vincent Volet entend perpétuer l'œuvre de ses aînés tout en imprimant sa patte à la marche des affaires.

Atelier Volet : le bois dans tous ses états

Rendez-vous pris au numéro 1 de la route Industrielle, à St-Légier-La Chiésaz, on surprend Vincent Volet en habit de travail occupé à trier du courrier, entouré par des collaborateurs du service administratif. Les salutations d'usage effectuées, le maître charpentier récemment reconverti en directeur du Groupe Volet enchaîne comme il le ferait avec des clients : « Comment vous voyez la chose ? »

Après une rapide présentation des différentes entités du groupe réparties entre Orbe, Les Monts-de-Pully, Rolle et Maraçon, la conversation s'oriente vers le Prix Raiffeisen des Entrepreneurs de Suisse romande décroché le 26 novembre dernier, à Bulle : « En fait, nous avons simplement reçu un formulaire par la poste qui nous proposait de participer au concours en répondant à des questions précises sur l'entreprise. C'est comme cela que le Groupe Volet a été sélectionné pour représenter le canton de Vaud. Quelque temps après, une délégation est venue nous rendre visite sur le site de St-Légier-La Chiésaz ». Bonne pioche, puisque l'entreprise repart avec le Prix du Public et une enveloppe de 5'000 francs. « C'était une excellente soirée et, surtout, un joli coup de publicité », sourit Vincent Volet.

Aux côtés de ses frères et de ses cousins, le jeune entrepreneur incarne la cinquième génération



Alexandre Volet et Vincent Volet

de Volet à travailler le bois. Charpente, ferblanterie-couverture, escaliers, isolation, planchers, coffrages spéciaux, terrasse et même tonneaux, le Groupe Volet s'illustre également dans la réalisation d'éléments d'habitation préfabriqués : « Un secteur d'avenir sur lequel nous misons beaucoup. Nous sommes d'ailleurs en train de

créer une toute nouvelle halle de production du côté d'Aigle pour développer ce marché ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.volet.ch



Jean-Claude Gétaz et Michael Hoferer

n'entend pas privilégier l'un ou l'autre créneau, le mix réussi entre clientèle individuelle, clientèle d'affaires et groupes lui paraissant être à la base du succès rencontré par l'établissement.

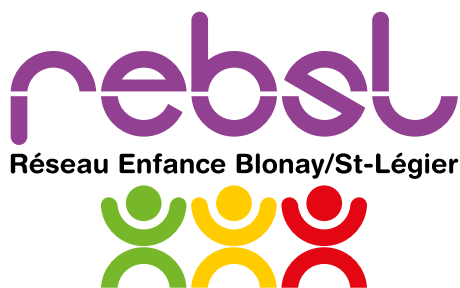

modern times
HOTEL

✍ COMM'une info
📷 Laurent de Senarclens

www.moderntimeshotel.ch

INSCRIPTION - La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants, qui gère les structures d'accueil préscolaire et parascolaire sises sur les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, tient à informer les parents que les inscriptions en vue d'un placement au sein du réseau REBSL, pour la rentrée d'août 2020, auront lieu dans le courant du mois d'avril 2020.

Accueil préscolaire et parascolaire Inscriptions début avril pour août 2020



• Si votre enfant est déjà accueilli au sein d'une structure du réseau, une demande de renouvellement de placement vous parviendra fin mars 2020

• Si votre enfant est en liste d'attente, merci de renouveler votre demande tous les 4 mois, afin que celle-ci soit prise en considération

• Si votre enfant n'est pas accueilli au sein d'une structure du réseau, ni en liste d'attente et qu'un placement vous est nécessaire, veuillez faire parvenir un formulaire d'inscription au réseau (disponible sur le site internet)

Dernier délai pour le retour des inscriptions : jeudi 9 avril 2020

Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants, CP 222, 1807 Blonay.
Tél. 021 926 82 43

COMM'une info

info@rebsl.ch

www.rebsl.ch

ENFANCE - Pour quelqu'un qui se déclare en retraite anticipée, Gilles Altermath est un homme plutôt occupé. Chef du service des finances et des gérances de la ville de Vevey pendant 30 ans - et pour qui il consacre encore un peu de son temps -, président du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen de la Riviera, de la Fondation Beau-Séjour et de la Foire aux Vins de Vevey, trésorier du Rotary Club Montreux-Vevey et du Golf de Lavaux, il préside également depuis fin 2018 le Réseau Enfance Blonay / St-Légier (REBSL). Rencontre à l'occasion des dix ans de la Fondation.

Gilles Altermath

« S'adapter à l'évolution démographique »



Gilles Altermath

« Un groupe de travail est déjà à l'œuvre depuis quelque temps pour donner corps aux festivités de ce 10^e anniversaire », confie Gilles Altermath. S'il est quasiment acquis que celles-ci comporteront une journée portes ouvertes, le suspense est encore de mise jusqu'au courant de l'été, moment choisi pour dévoiler le programme officiel à la population.

« En comptant le département administratif, le réseau emploie près de 180 collaboratrices et collaborateurs, dont une majorité à temps partiel, et s'occupe d'un peu plus de 1'200 enfants, indique Gilles Altermath. Au niveau du financement, nous tournons avec un budget de plus de huit millions de francs assuré pour une large partie par les deux communes (44%) et les parents (37%), ainsi que les subventions (16%) et les entreprises partenaires (3%) ». Homme de chiffres, le Blonaysan ne perd cependant pas de vue la réalité du terrain, puisqu'il prend soin de se rendre au moins une fois par année dans chacune des structures du réseau : « Notre philosophie repose sur trois notions

essentielles : le respect, la communication et la qualité. Du personnel aux infrastructures en passant par les activités et la nourriture, nous veillons en permanence à proposer des prestations dignes de confiance ».

Ce qui passe aussi par un souci d'innovation, en témoigne l'introduction au 1^{er} janvier d'une possibilité d'inscription en ligne pour les parents. Mais le président voit plus loin : « Le plus grand défi sera de s'adapter à l'évolution démographique des prochaines années. La liste d'attente est déjà assez importante, mais il faut avoir conscience que la création de nouvelles structures d'accueil ne se fait pas du jour au lendemain ! ». Un développement suspendu à la volonté de ne pas préteriter l'équilibre budgétaire et de maintenir des tarifs abordables pour toutes les familles.

Maxime Fontannaz
 Laurent de Senarclens

www.rebsl.ch

SERVICES - Il aura fallu près de 7 ans pour que la Fondation Intercommunale pour l'Accueil de Jour des Enfants de Blonay et St-Légier-La Chiésaz se concrétise. Car, si les discussions entre les trois partenaires ont commencé en 2003, elle n'a été créée officiellement que le 29 janvier 2010. Ce rapprochement s'est traduit dans les faits par la création du REBSL (Réseau Enfance Blonay-St-Légier) qui compte aujourd'hui sept structures d'accueil pré- et parascolaires, complétées par un service d'accueil en milieu familial.

Accueil de Jour des Enfants Le REBSL fête ses 10 ans



Christoph Gerber

Comme le rappelle le municipal blonaysan Bernard Degex, vice-président de la Fondation, « Celle-ci a pour buts d'être un réseau reconnu par la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants au niveau cantonal) et, par conséquent, de pouvoir bénéficier de subventions cantonales, mais aussi de promouvoir et coordonner l'aide directe et indirecte aux structures d'accueil pré et parascolaires, publiques ou subventionnées, des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz ».

Présidé par Gilles Altermath (voir article ci-contre), le Conseil de Fondation, organe suprême du réseau, est notamment en charge des domaines de la tarification et du budget. Il est composé de deux municipaux (Antoinette Siffert pour St-Légier-La Chiésaz et Bernard Degex), de six conseillers communaux (trois pour chaque commune), d'un représentant de l'Association des Parents d'Elèves /APE et d'un délégué des entreprises de la Riviera.

Le bureau exécutif de la Fondation, avec également Gilles Altermath à sa tête, comprend les deux municipaux siégeant au Conseil de Fondation et le directeur de la Fondation, Christoph Gerber, qui y a une voix consultative, tout comme au Conseil de Fondation. Chargé de l'opérationnel, des questions de terrain et des décisions formelles, cet organisme a, pour des raisons pratiques, élu domicile dans les locaux de l'administration communale de Blonay. En raison du nombre de plus en plus élevé de collaborateurs (éducateurs/éducatrices HES, spécialisé(e)s, assistantes socio-éducatives, auxiliaires), une responsable des ressources humaines, Nathalie Rossi, a été engagée en 2019.

« Notre réseau, précise Bernard Degex, entend donner aux parents la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il a pour mission de coordonner, regrouper, subventionner et développer des solutions d'accueil de qualité accessibles à tout parent et à tout enfant de 0 à 12 ans. De plus, il offre une vision globale à la population, aux employeurs et aux politiques, des structures éducatives publiques et privées existant au sein des deux communes ».

Le réseau de Blonay et St-Légier-La Chiésaz (REBSL) est le pendant des deux autres réseaux de la Riviera, soit le REVE (Réseau Enfance Vevey et Environs) et le REME (Réseau Enfance Montreux et Environs).

 COMM'une info
 Laurent de Senarclens

www.rebsl.ch



Electricité - Eclairagisme
Téléphone - Réseau informatique
Installation photovoltaïque
Solutions d'économie d'énergie

1806 St Légier - 021 943 72 00 - info@arelec.ch

Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN

histoire d'un jardin

Saint-Légier

079 779 31 77



Fruits bühlmann 🍏🍏🍏
Un terroir à croquer !

Vente directe de produits régionaux - Blonay
Willy & Xavier Bühlmann Arboriculteurs/Viticulteurs
www.fruitsbuhlmann.ch

OMNIA
IMMOBILIER



VOTRE SOLUTION IMMOBILIÈRE

Rte des Deux-Villages 9 - 1806 St-Légier
T. 021 943 54 54 - riviera@omnia.ch - www.omnia.ch

m i c
m a c

Services informatiques
20 ans à votre service

Route des Deux-Villages 18 - ST-LÉGIER
021 943 63 53 - contact@micmac.ch - www.micmac.ch



DOMAINE DES CHÂBLES
MARTIAL NEYROUD
VIGNERON-ENCAVEUR
BLONAY

DE MA PRODUCTION
LIMITÉE, JE VOUS
PROPOSE:

- Terra Rubis
- Luna Mellis
- Bise Noire
- Chardonne
- ...et bien d'autres!

CAVEAU
DES CHÂBLES
Ouvert tous les samedis
de 9h00 à 12h30 ou à
convenance

GSM. 079 273 76 67
Tél. 021 921 26 56
Cave. 021 943 50 32

martial@domainesneyroud.ch
www.domainesneyroud.ch



NOUVEAUTÉS
DANS VOTRE PHARMACIE
ROUTE DU VILLAGE 3, BLONAY

Venez découvrir la gamme
Champ de Fleurs
pour un soulagement naturel
de votre dos.



Sur présentation de ce bon,
valable jusqu'au 31 mars 2020.

- Valable pour un achat minimum de 25.-
- Sur tous produits hors ordonnance

**BON
CHF 5**

Pharmacie de Blonay - 021 943 23 00



Lunetterie de Blonay
Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



BON

Pour un examen de la vue gratuit
Valable jusqu'au 1.04.20

Lunetterie de Blonay
Tél. 021 943 26 15

BÂTIMENT - Aujourd'hui restaurant distingué par le Guide Gault&Millau (14 points), l'Auberge communale de St-Légier à une longue histoire, qui remonte au premier quart du XIV^e siècle.

Auberge communale de St-Légier Six siècles d'histoire



L'Auberge communale de St-Légier au début du XX^e siècle

On trouve les premières traces de cette bâtisse, nommée autrefois "Logis de la Chiésaz", en 1327 lorsque Marguerite de Blonay, en accord avec son fils Amédée, reconnaît la jouissance perpétuelle sur diverses terres, bois et pâturages aux sujets de Vevey, La Tour-de-Peilz et Blonay. A cette époque la paroisse de Blonay comprend les hameaux de Tercier, Cojonnex, Saint-Légier et La Chiésaz.

Le plus ancien plan des archives de St-Légier-La Chiésaz, datant de 1668, relève que le propriétaire de l'auberge est un certain Ducreux. Un ancien procès-verbal de l'assemblée de commune de 1729 note que le lieu est la salle du "Cabaret de la Chiésaz". Le 29 novembre 1797, le cabaretier écope d'une amende car il a vendu trop cher son vin. Il devra le vendre 4 batz et 2 kreuz le pot (environ 1,5 litres). En comparaison, un pasteur gagnait 24 batz par jour, le régent 8 batz, la cuisinière 1,4 batz, un jardinier 8,5 batz et une lessiveuse couleuse 8 batz.

40 tenanciers pour l'auberge

Les comptes communaux font état d'une rentrée de location dès 1749. Plus de 40 tenanciers se succéderont à la tête de l'établissement qui portera le nom d'auberge communale dès 1821. L'amodiation, c'est-à-dire la location, était fixée par la municipalité pour une année.

La fin de bail était le jour de la Saint-Michel, le 29 septembre, ou à la Saint-Martin, le 11 novembre. La location ne concernait pas seulement la pinte, mais également le four banal, la forge et les abattoirs. Certains tenanciers ne désiraient pas s'occuper du tout et laissaient la gestion de ces autres activités à des tiers.

Pour la transmission du bail, un inventaire du mobilier était fait à chaque fois. Le plus ancien date de 1817. Dans la liste, en plus des chaises, tables, tabourets, matériel de cuisine et de cave, on peut lire qu'il y a les fenêtres en vitre. A cette époque les fenêtres étaient encore un luxe. Le bail se montait à 152,5 batz pour un an.

Les archives nous signalent que, le 6 septembre 1841, la commune demande au département une baisse du prix de la patente de l'auberge à 16 francs à cause du faible débit constaté ! Un registre du conseil indique en 1857 l'existence d'un pressoir dans le bâtiment.

Huile pour l'éclairage

En 1860, la municipalité accepte de financer l'aubergiste Louis Henri Guex à hauteur de 5 francs l'an pour l'huile nécessaire à l'éclairage, entre autre, des assemblées communales et pour les soirées de danse ! A cette époque, le loyer était de 375 francs par an.

La municipalité tint séance dans la salle des mariages à partir de 1876. Mais la tenue de l'auberge fut un souci constant pour les autorités. En 1959, la municipalité déposait un préavis devant le conseil communal demandant à ce dernier de choisir entre travaux de restauration ou la vente, option privilégiée. Après de nombreuses discussions, il fut décidé de procéder à quelques travaux. En réalité, seul l'aménagement d'une chambre de bain fut entrepris.

Au début de 1966, la municipalité dépose un préavis qui demande, pour des raisons d'hygiène principalement, que des travaux conséquents, devisés à 205 000 francs, soient exécutés. Le projet est accepté et, dès ce moment, le loyer va être lié au chiffre d'affaires du tenancier. L'inauguration officielle a lieu le 8 avril 1967. Dans les comptes, on remarque que l'éclairage de la salle du conseil communal coûtait 27 francs par an et celui de la salle de la municipalité, 75 francs. Dans les nouveaux locaux, le tenancier faisait des bonnes affaires. Un procès-verbal de la municipalité fait apparaître un chiffre d'affaires de CHF 15'000.- en septembre 1967.

Déménagement dans le bâtiment communal

En 1985, le conseil communal et la municipalité quittent définitivement l'auberge pour rejoindre le nouveau bâtiment communal. Les séances plénières ont lieu désormais dans les locaux actuels du bureau technique qui disposait alors d'une seule grande salle. L'établissement a continué, en revanche, à abriter la salle des mariages. Ce n'est qu'en 2002 que celle-ci fut abandonnée en raison de la réorganisation cantonale de l'état civil.

Aujourd'hui, l'auberge est toujours propriété de la commune. Quant à savoir si elle le restera à l'avenir, c'est une autre histoire.



Emilie et Julien Konrad-Schuler, les tenanciers actuels de l'auberge

✍ Gianni Ghiringhelli, archiviste
avec l'aide d'Yvan Gasser, ancien archiviste

BLONAY

20^e Raiffeisen Erika Hess Open
07.03.20 / 10h30

Les Pléiades

« Back to the 80' »
Hits des années 80' et 90'
07.03.20 / dès 21h

Entrée : CHF 30.- (boisson incluse)

Billets : Lunetterie de Blonay et

Kiosque de Cojonnex

Grande salle de Cojonnex

Slalom des Pléiades

Courses de ski / U11 +U12-U16

14.03.20 / 8h

15.03.20 / 8h

Organisation : Ski-Club Blonay + SLAGEP

Les Pléiades

Société d'accordéonistes Akordiono

Soirée annuelle

14.03.20 / 20h15



Ouverture des portes à 19h45 - Entrée libre
Grande salle de Cojonnex

Séance du Conseil communal
31.03.20 / 20h30

Aula de Bahyse

Le marché villageois de Blonay

Le Marché villageois de Blonay se déroule tous les vendredis matin.

Prochaines dates : 14, 21, 28 février, 6, 13, 20. 27 mars, de 7h30 à 12h

Place du Village

ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Loto - Chorale de St-Légier
07.03.20 / 20h

www.chorale-st-legier.ch

Grande salle, Salle Le Grammont

Loto - FC St-Légier
14.03.20 / 20h

Renseignement :

J.-M. Favez - 079 647 77 49

Grande salle, Salle Le Grammont

Séance du Conseil communal
16.03.20 / 20h15

Aula du Complexe scolaire de Clos-Béguin

Vide Dressing

Vêtements pour enfants 0-16 ans

22.03.20 / 13h30-17h

Organisation : Société pour

le Développement de St-Légier-La Chiésaz

Emplacement gratuit. Réservation et

renseignements : 076 506 62 20

Grande salle, Salle Le Grammont

Chœur d'hommes

Soirées annuelles

27.03.20 / 20h

28.03.20 / 20h

Grande salle, Salle Le Grammont

Maison Picson Pour les jeunes... et les moins jeunes

ACTIVITÉS - Début d'année en fanfare pour la Maison Picson, dont le programme s'adresse autant aux jeunes qu'aux moins jeunes.

Petit retour en arrière, tout d'abord, avec les remerciements que Pierrick Ramasco, le responsable de la Maison Picson, souhaite adresser aux habitants des deux communes qui se sont montrés extrêmement généreux avant Noël à l'occasion de la collecte de jeux et de jouets (4 m³ !) au bénéfice de l'association « Solidarité Jouet ».

Pour ce qui est de 2020, place au Picson'Pass pour commencer, qui propose aux 8-12 ans un « Grand jeu de piste en direction du Musée du jeu » !, le 26 février, puis les « 24 minutes de Picson », une course pour voitures télécommandées, le 4 mars, une séance de cinéma, le 11 mars, et une sortie « Balade et bains thermaux, le 18 mars.

Quant aux seniors, ils sont toujours cordialement accueillis le mercredi, dès 12h, pour un repas convivial (Fr. 15.- / Inscriptions au 021 926 82 70), chaque dernier mercredi du mois voyant, de surcroît, se dérouler une activité du Rayon d'automne. Ainsi, le 26 février, les aînés pourront assister à une représentation de théâtre et d'improvisation animée par Paul Berrocal,

ancien collaborateur de la maison Picson et co-médien-formateur de théâtre, et participer à un bricolage créatif de printemps, le 25 mars. A signaler encore qu'un voyage de 2 jours en France voisine (« A la découverte du Palais idéal du facteur Cheval ») est prévu à leur intention, les 28 et 29 avril prochains.

Week-end ski et snowboard à Saanenmöser

Il reste encore quelques places pour le traditionnel week-end de ski et de snowboard organisé à l'attention des 10-14 ans (autonomes sur des skis), à Saanenmöser, du vendredi 28 février (16h) au dimanche 1^{er} mars (18h). Transports, hébergement, repas, forfaits journaliers et accompagnement sont compris dans le prix.

Inscriptions : 021 926 82 70.

Soirées théâtrales les 26 et 27 mars

Comme chaque année, les participants aux ateliers de théâtre et d'improvisation, vont se produire sur scène, les jeudi 26 et vendredi 27 mars.

Entrée libre. Début du spectacle à 19h.

Collation à l'entracte.

.....



Chœur d'hommes de St-Légier La chanson française à pleine voix

Fort d'une trentaine de chanteurs qui se retrouvent chaque jeudi après-midi pour deux heures de répétition sous la baguette de Philippe Telfser, le Chœur d'Hommes de St-Légier vivra ses deux soirées annuelles les 27 et 28 mars prochains. Celles-ci feront une large place à la chanson française, avec des emprunts à Michel Fugain, (« Les Acadiens »), Eddy Mitchell (« Pas de Boogie-Woogie »), Bérabab, Dalida et Julien Clerc. Tout un programme ...qui sera complété, en 2^{ème} partie, par le spectacle de cabaret-théâtre "Mors la Vie", présenté par le groupe valaisan Vamolo Trémolo qui revisite avec humour la chanson française. Ces derniers mois, le Chœur d'hommes s'est produit à plusieurs occasions : à la Foire de Brent (« Kiosque à Musique »), lors de la Fête au Village, en juin, et dans le cadre de la cérémonie œcuménique au Château de Blonay, le dernier dimanche de juillet. Il a en outre donné des concerts à l'église de La Chiésaz, à la Nouvelle Roseaie et au Home Salem.

Pour tous les goûts et tous les budgets.
Soyez les bienvenus.



Daihatsu (Service) – DFSK – Kia – Mitsubishi – Subaru – Suzuki – Toyota



Emil Frey SA, Centre Automobile St-Légier

Z.I. du Rio Gredon, Rte Industrielle 10, 1806 St-Légier
021 943 09 09, www.emil-frey.ch/st-legier



GRISONI
CARRELAGES VEVEY
MAÎTRISES FÉDÉRALES

Case postale 475 – 1800 Vevey
021.922.89.39
carrelages@grisonicarrelages.ch
La Veyre d'en Haut B12 – 1806 St-Légier

Cours d'éveil musical & corporel pour votre petit & vous !



Blonay & Vevey • Yvonne Tél. +41 78 696 35 64
www.musictogetherhaut-leman.com



L'immobilier de proximité

M. Alain Perrenoud
www.atonsa.ch
Ch. de la Veyre d'En Haut 12 B à 1806 St-Légier
021.943.48.14

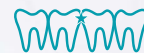
FIDUCIAIRE
Olivier VODOZ

Comptabilité - TVA - Salaires
Fiscalité - Succession

fiduciaire@ovodoz.com

Rte Industrielle 1
1806 St-Légier

T 021 944 97 18
F 021 944 97 19
N 079 455 27 24



Cabinet Dentaire Saint-Légier

Dr Mariya Melnikova Mercier soins généraux
Dr Alain Claramunt soins généraux
Dr J-D Portigheis parodontie-implantologie-chirurgie
Dr Denis Paulus orthodontie exclusive
Isabelle Charlet hygiéniste

Route des Deux Villages 47 - 1806 Saint-Légier
Tél : 021 944 16 16 - www.dentistes-haut-lac.ch
Places de parc disponibles



GILBERT RICHOSZ SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

ROUTE DU VILLAGE 10
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 449 79 79
gilbert.richoz@bluewin.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM



LE TOUT NOUVEAU MAZDA CX-30



Fêtons les 100 ans de Mazda avec un leasing à 1,00 %

Le leasing est valable pour les clients particuliers jusqu'au 29.02.20 pour les contrats d'achat et de leasing avec immatriculation d'ici au 31.03.20. Une offre de ALPHERA Financial Services, BMW Services Financiers (Suisse) SA. Assurance tout risque obligatoire et non incluse. Le leasing n'est pas accordé s'il entraîne le surendettement du consommateur. Mazda CX-30: durée 36 mois, 15 000 km/an parcourus, taux annuel effectif 1,00 %.

www.cx-30.ch

Bienvenue pour un essai.

DRIVE TOGETHER

GARAGE du MONT
GPèlerin
SA ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier - La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch